

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Département du Puy-de-Dôme

Délibération 2023/03/01

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 9
Votants : 11
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 11

L'an deux mille vingt-trois,
Le 4 Avril
Le Conseil Municipal
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
En mairie de MONTAIGUT -E-BLANC, sous la Présidence de
Madame, Marie-Pierre AMOUROUX, Adjointe,
Date convocation du Conseil : 28 mars 2023
Date d'affichage : 28 mars 2023

PRESENTS : Marie-Pierre AMOUROUX, Maurice LEVET, Fabienne BEUGER, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Christelle MONIER, Jérémie JACQUART, Marilyne NAMYST.

POUVOIRS : Philippe SAUVADET donne procuration à Jérémie JACQUART
Fabienne BAUGER donne procuration à Julien GUILLAUME

ABSENTS : Karine BOURDÉ, Laurent RETAILLEAU, Julien GUILLAUME

Rémi CHOLLEY est élu secrétaire de séance.

OBJET : Approbation compte administratif budget Commune 2022

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre AMOUROUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Julien GUILLAUME, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	67 469.96			14 658.08		
Opérations de l'exercice	199 807.76	75 685.04	621 540.46	647 516.34		
TOTAUX	267 277.72	75 685.04	621 540.46	662 175.42	865 899.44	888 817.46
Résultats de clôture	67 469.96			14 658.08		
Restes à réaliser	81 787.50	90 480.00				
TOTAUX CUMULES	349 065.22	166 165.04	621 540.46	662 175.42	970 605.68	828 340.46
RÉSULTATS DÉFINITIFS	182 900.18			40 634.96	142 265.22	

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION DE MEME DATE ET DE MEME OBJET.

Fait à Montaigut le Blanc le 24 avril 2023.

Copie conforme à l'original,

Au registre sont les signatures.

Publié le



 Le Maire,